

Conseil Municipal
Séance publique 03/06/24

/ Délibération DEL24_06_03_49

PRÉVENTION SÉCURITÉ. Voeu présenté par Vénissieux Pluriel, Avenir pour Vénissieux, Union des Vénissiens Indépendants, Préemptions Actions Municipales, Vénissieux en Mieux, Nous Vénissieux !

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 32

Date de la convocation 28/05/2024

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Monsieur Djlannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Madame Samira MESBAHI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Nathalie DEHAN, Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Lotfi BEN KHALIFA, Madame Sandrine PICOT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dépôt de pouvoir Madame Monia BENAÏSSA **donne pouvoir à** Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir à** Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Alexandre DALLERY **donne pouvoir à** Monsieur Maurice IACOVELLA

L'insécurité à Vénissieux, principalement dans le centre, mais aussi dans des quartiers jusqu'à présent encore paisibles, devient une situation très préoccupante donc urgente à juguler.

Les opérations « place nette » en direction des points de deals n'ont pas encore donné de résultat probant. En effet il est courant de rencontrer encore la nuit sur les parkings du centre mais aussi de quartiers plus excentrés des personnes occupées à « dealer ou à commercer en tout genre ».

L'insécurité s'invite à chaque fois aux réunions de quartier.

Les commerçants sont excédés par ces marginaux qui occupent la voie publique.

Le 16 mai on retrouvait à 6h du matin une femme inconsciente à demi dénudée Place Léon Sublet, l'hypothèse de la piste du viol était étudiée.

Certains Vénissiens résidant dans les quartiers encore épargnés se plaignent de stationnements intempestifs sur la voie publique de grosses cylindrées en planque qui affaires faites démarrent en trombe.

Récemment, deux événements successifs et inquiétants ont eu lieu dans le bourg de Vénissieux. Le premier s'est déroulé le 22 mai au matin, une tentative d'intrusion avec bris de vitrine et intimidation d'un salarié. Le second a eu lieu dans la nuit du 22 au 23 mai avec cette fois la porte fracturée, diverses dégradations et disparition du contenu de la caisse. Malgré les appels au Commissariat au moment du forfait la police nationale s'est rendue sur place 48 h après le deuxième « délit » pour établir le constat. C'est la police municipale qui est venue sur place dès le premier événement, diligence que nous saluons ici, en l'occurrence.

Cet état d'insécurité ne date pas d'aujourd'hui. L'approche des J.O avec leurs contraintes ne va faciliter la répression de cette délinquance, en progression inquiétante. L'urgence est d'agir.

Aussi les groupes d'élus associés soumettent le présent vœu :

Nous sollicitons madame le Maire afin qu'elle organise une rencontre entre une délégation d'élus, majorité et opposition, avec les instances préfectorales, pour évoquer la situation vénissienne.

Nous appelons madame la Préfète à annoncer les actions utiles pour enrayer cette progression inquiétante de la délinquance.

Nous souhaitons la constitution d'un groupe de suivi mixte, préfecture et collectivité, du plan d'actions décidées.

Nous exhortons toutes les parties prenantes à ne pas attendre qu'un acte irréparable survienne. L'adoption de ce vœu par le Conseil Municipal donnerait un signal fort, tout d'abord aux Vénissiens afin d'apaiser leur angoisse puis à la délinquance grandissante.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur IACOVELLA, entendu

après en avoir délibéré,

A la majorité,

DÉCIDE

- rejeter le vœu

Par délégation du Maire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Le secrétaire,

Monsieur Nicolas PORRET